



REF : PCH/DDCH/DCE/N°2900/2023

Casablanca, le 20 NOV 2023

Appel à Candidature (1^{er} appel)

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste de **Chef de Division Analyse et Surveillance de la Fraude** au niveau de la Direction Lutte Contre la Fraude relevant du Pôle Assurance Maladie Obligatoire (AMO) / Direction Générale Adjointe AMO et Prestations.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Compétences et Evaluation/ Direction Développement du Capital Humain, du site de l'emploi public www.emploi-public.ma ou à travers l'espace Intranet.

Poste à pourvoir	Profil minimum requis	Compétences
Chef de Division Analyse et Surveillance de la Fraude/	-Chef d'Agence, Chef de Division et assimilé, ayant une ancienneté(*) d'au moins 1 an dans le poste ; Ou	-Connaissance de l'organisation, des métiers et des prestations de l'institution ; -Maîtrise des techniques d'inspection et de détection des fraudes ; -Capacité à contribuer à l'élaboration de la stratégie de la CNSS en matière de lutte contre la fraude et la mettre en œuvre ;
Direction Lutte Contre la Fraude/	-Chef de Service et assimilé, ayant une ancienneté(*) d'au moins 3 ans dans le poste ; Ou	-Capacité à coordonner avec les autres entités en vue de mettre en place la cartographie des risques de fraude et de proposer des mesures correctives et préventives ainsi que des actions de contrôle interne à mettre en place ;
Pôle Assurance Maladie Obligatoire (AMO)	-Cadre de formation Bac+5 minimum, ayant une ancienneté d'au moins 5 ans à la CNSS.	-Maîtrise des outils de reporting ; -Capacité organisationnelle ; -Capacité à communiquer avec divers interlocuteurs ; -Capacité à encadrer une équipe de travail ; -Capacité d'analyse et de synthèse des données.

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- Fiche de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à la Direction Développement du Capital Humain par courriel envoyé uniquement à l'adresse **aac2023@cnss.ma** au plus tard le **11 Dec 2023** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

(*) L'ancienneté

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1^{ère} nomination dans le poste jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures.
- A la CNSS : elle prend effet à compter de la date de prise de service jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Hassan BOUBRIK
Directeur Général